

Bilan de la DPJ : l'APTS réclame des ressources pour protéger les jeunes du Québec

Le 25 septembre 2020 à 12 h 43 min
Communiqué



(Photo : Archives)

Pour l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), le bilan des directeurs de la protection de la jeunesse 2020 dévoilé cette semaine confirme l'existence de la pénurie de personnel qui sévit dans les services jeunesse et démontre encore une fois l'urgence pour le gouvernement de s'attaquer sérieusement à la surcharge de travail des intervenants, à l'organisation des services et à l'accueil des nouvelles personnes salariées.

«Le thème de l'édition 2020, "Plus forts, ensemble!", nous interpelle tout particulièrement. Il faut donner immédiatement les coudées franches aux

intervenants pour agir de concert avec la communauté et mieux accomplir leur mandat de protection de la jeunesse, comme le prône le bilan dévoilé cette semaine», fait valoir Pascale Leclair-Gingras, représentante nationale.

Le bilan pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec révèle en effet que le nombre de signalements traités ont augmenté de 37% depuis les cinq dernières années. Pourtant, sur le terrain, l'ajout de personnel pour donner les services ne suit pas cette augmentation. Le niveau de surcharge des intervenants du Centre Jeunesse n'aura jamais été aussi flagrant et il faudra que les conditions de pratique soient grandement améliorées afin de s'assurer de l'attraction et de la rétention du personnel.

Pour l'APTS, plusieurs drames pourraient en effet être évités en accordant davantage de ressources en prévention. Pour ce faire, un réinvestissement massif en première ligne s'avère nécessaire afin de mieux soutenir les familles du Québec. Il faut également maintenir un filet social fort en permettant à la protection de la jeunesse, au réseau scolaire, aux services de garde éducatifs à l'enfance et aux organismes communautaires de travailler en partenariat.

Alors que la deuxième vague de la COVID-19 s'amorce au Québec, l'APTS s'inquiète de la situation des enfants vulnérables et appelle la population à redoubler de vigilance. Avec une augmentation annuelle de 12% des signalements, on constate que la tendance est à la hausse depuis cinq ans, bien que la première vague de la pandémie ait engendré une baisse préoccupante de 20,5% des signalements pour les mois d'avril, mai et juin. Avec le retour des mesures de distanciation et la scolarisation à la maison, l'APTS insiste pour que tout soit mis en œuvre afin d'éviter que des enfants passent entre les mailles du filet.

Des solutions concrètes pour attirer et retenir la main-d'œuvre

Pour renforcer les services offerts aux enfants et aux familles du Québec, il est primordial de revoir en profondeur les conditions de travail, d'exercice et de pratique du personnel des services jeunesse. Alors que des investissements ont été annoncés par le ministre Carmant pour créer davantage de postes d'intervenants, on peine à recruter des candidats pour prêter main-forte aux professionnels en place, croulant sous la tâche.

L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre sont la clé pour améliorer les services, permettre aux intervenants de prendre part à des espaces de concertation et mieux intégrer les nouvelles personnes salariées, notamment en libérant leurs collègues plus expérimentés d'une partie de leur charge de travail pour qu'elles et ils puissent leur accorder du soutien.

«Les solutions ne manquent pas pour mieux protéger nos enfants, mais la volonté politique doit être au rendez-vous! La négociation en cours pour le

renouvellement des conventions collectives du secteur public est l'occasion de régler les nombreux problèmes que nous dénonçons depuis des années dans les services de protection de la jeunesse. Le gouvernement ne peut et ne doit pas laisser passer cette chance. Il faut tout faire pour nous élever au-dessus de la mêlée et améliorer le bien-être des enfants», conclut Pascale Leclair-Gingras.